

L'écho de Pars-lès-Romilly

Illuminations de Noël



35

Afin d'égayer le village en décembre, les membres de l'équipe de la commission "Bienvenue à Pars", aidés de Bruno, ont essayé d'apporter un peu de couleur au gris de l'hiver... Ils n'ont pas ménagé leurs efforts mais les mises au point techniques sont parfois périlleuses, merci à André, Georges, Jacky, Jacques, Jean-Philippe, Martine et Patricia



EDITORIAL

SOMMAIRE

- 1* Editorial
- 2* Infos
- 3* Vœux du Maire
- 4* Repas du 11 Novembre
- 5* Club des aînés
- 6* Club des aînés (suite)
- 7* Spectacle de Noël
- 8* Spectacle de Noël
- 9* Spectacle de Noël +
déco Pars
- 10* Assainissement
- 11* Assainissement suite
- 12* Assainissement fin
- 13* Club de Maquettes
- 14* Affiche spectacle
- 15* Nouveau Président de
Chasse
- 16* Nouveau Président du
Cyclo
- 17* Théâtre école
- 18* Cuisine Photo ancienne
- 19* Nouveaux habitants
Bruno

Ce numéro 35 de l'Echo de Pars est le premier de l'année 2010 ; une année qui s'annonce très importante pour notre commune. Les travaux (mise en place du réseau d'assainissement collectif) vont sans doute perturber quelque peu notre vie quotidienne. Avec de la bonne volonté, du dialogue et de l'entraide, nous devrions surmonter l'obstacle. Je n'en doute pas.

Cette année verra également le démarrage du lotissement route de Saint-Martin, la sécurisation des abords de l'école et l'ouverture du terrain périscolaire.

Notre commune sera, comme toutes les autres, concernée par la réforme des collectivités locales et celle de la taxe professionnelle qui devrait être compensée par d'autres ressources ; l'Etat s'y est engagé.

En plus des manifestations habituelles, quelques soirées ou journées nouvelles s'organisent ; votre participation sera pour les organisateurs un précieux encouragement. Rien ne serait pire qu'un repli total de chacun chez soi.

Je forme donc le vœu pour Pars d'une année riche de projets, de rencontres, tout simplement de vie.

Jean-Marie CORBET

.DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
Jean-Marie Corbet

.RESPONSABLE DE LA REDACTION
Jean-Marie Corbet

.MISE EN PAGE-MAQUETTE
Nadine Thomas Patricia Paloulack

.COMITE DE REDACTION
Jean-Marie Corbet - Nadine Thomas - Patricia Paloulack
Georges Hisel - Jacky Mirguet - Jean-Philippe Levasseur

PHOTOS
Nadine Thomas - Patricia Paloulack

Pars-lès-Romilly s'engage contre les violences conjugales :

En liaison avec les services de la Préfecture, nous organiserons une journée entière consacrée à ce problème. Ce sera **le samedi 17 avril**.

Au programme :

- une exposition
- une animation l'après-midi en direction des ados mais ouverte à tous
- un film et débat en soirée pour un public adulte

Nous aurons l'occasion de revenir sur ces animations qui ne peuvent laisser personne indifférent.

Le lotissement : démarrage imminent.

Le lotissement situé à gauche route de Saint-Martin va enfin voir le jour. Dès cette année, une bonne quinzaine de terrains vont être proposés à la vente (de 650 à 850 m² environ) et en même temps Aube Immobilier devrait construire ses premiers pavillons locatifs. Le permis de lotir sera déposé en février. Nous entrerons ensuite dans la phase d'instruction puis de commercialisation et si le planning est respecté, les premiers pavillons devraient sortir de terre à l'automne. Un aménagement routier permettra de sécuriser l'entrée et la sortie de la zone pavillonnaire et celle de la commune par la même occasion. La vitesse est en effet le fléau de cette route.. Le prochain bulletin vous présentera plus en détail ce projet attendu par tous ceux (et ils sont nombreux !) qui cherchent un terrain pour s'installer dans notre commune.

Démission du 2^{ème} adjoint :

M. Livio Balducci, 2^{ème} adjoint a fait part à M. le Préfet de son désir de mettre un terme à ses fonctions. Il ne lui est pas possible compte tenu de ses activités professionnelles d'accorder à sa tâche d'adjoint autant de temps qu'il le souhaiterait. Il reste néanmoins conseiller municipal .

Une manifestation d'envergure : la marche vers Pâques :

Cette manifestation organisée par le diocèse de Troyes et relayée par la paroisse aura lieu cette année de Romilly à Saint Martin de Bossenay avec une première étape à Pars-lès-Romilly le 2 avril entre 23 h 45 et 1h00. Cette marche qui se fait de nuit regroupe chaque fois environ 800 personnes parfaitement encadrées qu'il faudra cependant canaliser vers les lieux d'animations (salle polyvalente, église et une grange chez Antoine Appino) et qui devront pouvoir se ravitailler. La Commune assurera la sécurité de cette manifestation et mettra ses équipements à disposition des participants ; l'intendance sera organisée en équipes par les responsables de la paroisse.

A chacun, croyant ou non, de décider de sa participation personnelle, de montrer son sens de l'accueil en fournissant de l'aide pour le montage de stands, la confection de gâteaux ou toute autre initiative. Il serait souhaitable que ces " marcheurs vers Pâques" venus de tout le département gardent un bon souvenir de leur passage parmi nous. C'est là une belle occasion d'aller à la rencontre des jeunes et de mieux les connaître.

Dernière minute :

Le club Diamant3 propose cette année une croisière autour de la Méditerranée sur le Costa Pacifica . Pour tout renseignements, s'adresser à M. Tripier (03-25-24-72-57)

Vœux du maire pour l'année 2010 !

Après avoir remercié les officiels présents vendredi soir, Jean-Marie Corbet, maire de Pars-lès-Romilly, a évoqué le prochain grand chantier, l'assainissement, et le suivant, la création du lotissement. Pour le 1er, les travaux débutent en février, les riverains seront gênés mais les allées et venues seront possibles. Pour le lotissement, Jean-Marie Corbet précise : « Les premiers pavillons devraient voir le jour en 2010, toutes les contraintes sont levées. Une partie sera mise à la vente, une autre à la location. Le lotissement se construira par étapes. Nous allons également aménager les abords de l'école. Nous ouvrirons le terrain périscolaire au public sous sa responsabilité pendant les vacances et les week-ends. A chacun de jouer le jeu et de respecter le règlement, pour la sécurité et la tranquillité de tous. Quant à la future rocade, le seul tracé acceptable est au sud de Pars, les études se poursuivent mais rien n'est fixé pour l'instant ! »

En conclusion, M. le maire a remercié tous ceux qui œuvrent bénévolement au sein de la commune et il a souhaité la bienvenue aux nouveaux habitants.



Jean-Marie Corbet, entouré de ses conseillers, présente ses vœux aux officiels et aux représentants des associations...



Repas du 11 novembre 2010

Au hasard des tables, une centaine de convives partagent le repas offert par le CCAS de la commune...



Martine Kozolys, adjointe, offre une bouteille au doyen Lucien Lecler, quant à Jeanne Deblock, en l'absence d'Antoinette Badelier, la doyenne, reçoit des fleurs des mains de Patrick Bacuet, président du CCAS...



CLUB DES AINES RURAUX

CONCOURS DE BELOTE LE 5 /12/09



REPAS



VOYAGE A VERDUN



JARDIN DE VAUX LE VICOMTE



ASSOCIATIONS : Les aînés

Le président Daniel Tripier, déclare :

« Nous avons réalisé notre concours de belote le samedi 5 décembre dans la joie et la bonne humeur. Nous étions 76 participants, je tiens tout particulièrement à remercier toutes les personnes qui sont venues nous soutenir, celles qui ont fourni les pâtisseries, sans oublier non plus les membres du bureau qui ont installé les tables, tenu le bar et la caisse ! »

Daniel Tripier voudrait vraiment que les personnes arrivant à l'âge de la retraite se joignent aux adhérents pour enrichir un groupe qu'il souhaiterait encore plus dynamique et convivial. Les concours de belote remportent toujours un franc succès, en mars 88 joueurs étaient venus. Le prochain est prévu pour le mois de mars. Le président fait un appel : « *J'invite tous et toutes à nous rejoindre, plus nous serons d'adhérents, plus il nous sera facile d'organiser des sorties intéressantes et croyez-moi, ceux qui viennent ne le regrettent pas, vous pouvez leur demander, la bonne humeur est garantie !* ». En 2009, les aînés sont allés au Bourget puis à l'automne au son et lumière de Verdun. Lors des après-midi hebdomadaires, ceux qui le désirent jouent aux cartes, au scrabble, d'autres vont faire une petite marche et viennent ensuite partager le goûter ou le café avec les autres adhérents. N'hésitez pas à venir les rejoindre, le meilleur accueil vous sera réservé à la salle des fêtes tous les jeudis !

La cotisation annuelle est de 15 euros, le club compte actuellement 60 adhérents. En 2009, le voyage à Verdun a rassemblé 44 personnes, la croisière en Méditerranée 21 personnes.

Il est bien compréhensible que pour les voyages, le club recrute des personnes des communes avoisinantes afin d'en diminuer le coût !

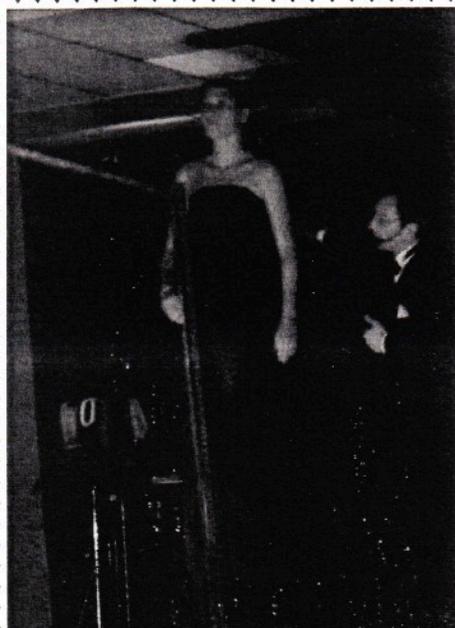
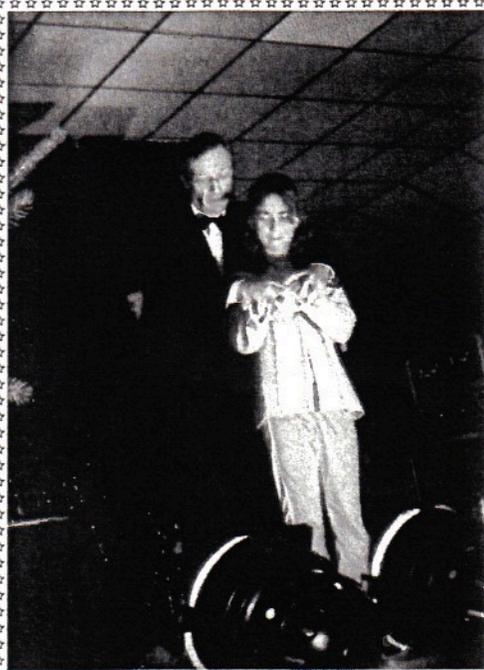
Ainsi, en 2010, un voyage d'une journée est prévu en mai et une croisière en novembre.

Les propos de Daniel Tripier ont été recueillis par Georges Hisel.



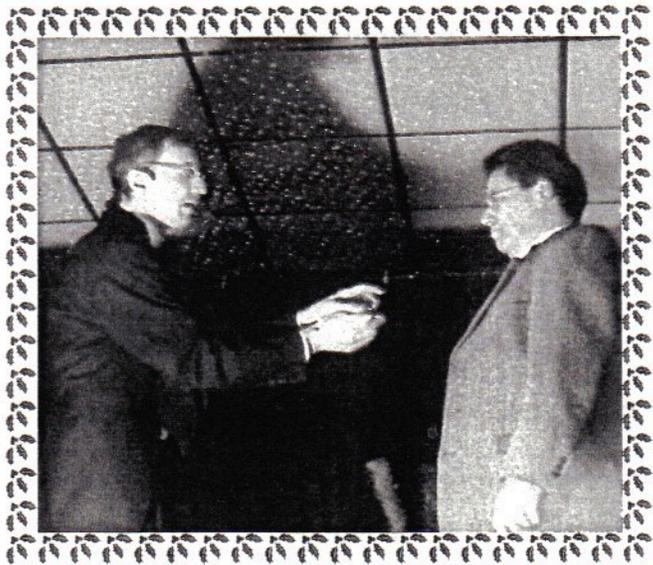
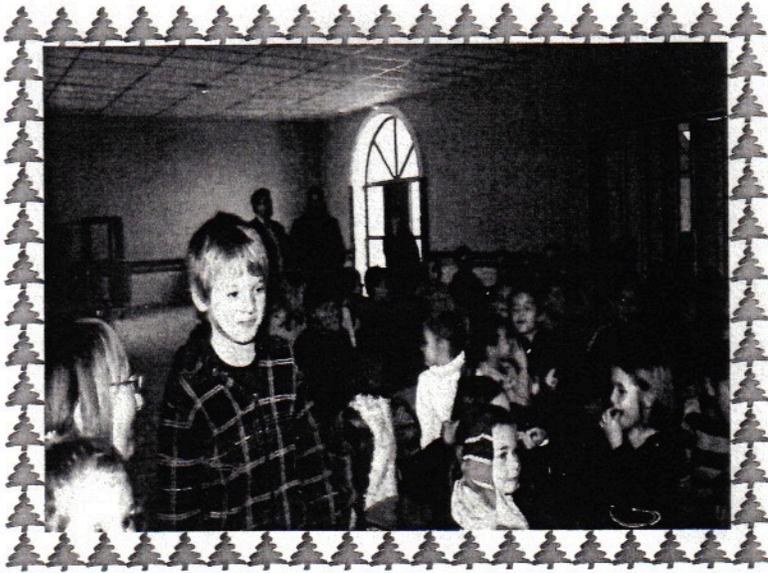
SPECTACLE DE NOËL

Pour les écoles

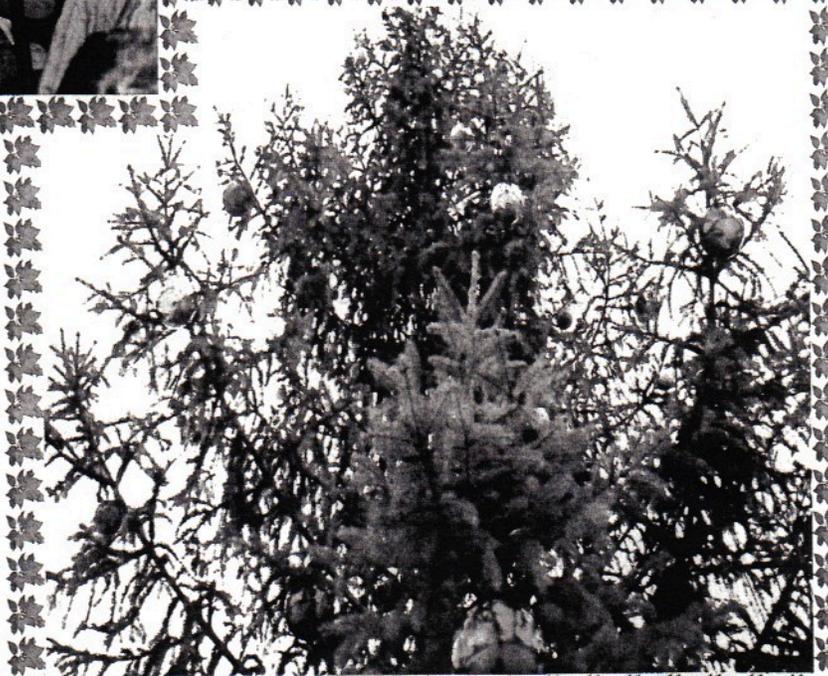


SPECTACLE DE NOËL

pour les écoles



SPECTACLE DE NOËL suite



ASSAINISSEMENT : Dix questions, dix réponses

Pourquoi un assainissement collectif à Pars ?

Le projet actuel date de 2005 mais les conseils municipaux précédents avaient déjà étudié la faisabilité de cet assainissement collectif. Les raisons de ce choix sont nombreuses : nécessité d'avoir des installations aux normes ce qui est loin d'être le cas. La loi prévoit en outre à partir du 01-01-2013 un diagnostic obligatoire en cas de vente . Chacun sait quelles sont les difficultés de fonctionnement lorsque la nappe phréatique est proche de la surface ou lorsque le terrain est peu absorbant. Il en résulte des installations qui se révèlent dangereuses par risque de pollution de cette nappe. La remise aux normes est une obligation et la solution individuelle peut s'avérer coûteuse. L'absence de solution collective entraverait d'autre part tout projet d'équipement collectif à l'avenir.

Quelles sont les techniques d'assainissement collectif ?

Il existe différents systèmes permettant la collecte des eaux usées :

l'assainissement gravitaire : C'est la solution la plus traditionnelle et la plus simple mais elle nécessite d'avoir une pente suffisante et, dans le cas contraire, elle n'est pas toujours la plus économique.

l'assainissement sous vide

l'assainissement avec réseau ramifié sous pression

Ces deux solutions sont intéressantes lorsque les conditions topographiques, comme ici, ne sont pas favorables.

Pourquoi un changement de technique de collecte ?

Pour notre commune, c'est d'abord l'option sous vide qui avait été retenue. Le conseil actuel n'a pas souhaité avaliser un projet de cette importance sans en avoir pris amplement connaissance. Ce n'est pas par manque de confiance envers ceux qui nous ont précédés mais par la volonté de bien connaître un dossier que nous allions devoir gérer.

Le conseil municipal s'est rendu à Saint Thibault où une installation similaire a été construite. Ce village est situé en plaine, avec une nappe phréatique pouvant être très proche de la surface, ce qui est le cas de Pars. C'est l'employé communal qui en assure un suivi en liaison avec le SDDEA. Cela lui prend en moyenne moins d'une heure par jour. Si les coûts à l'investissement se révèlent proches, les coûts de fonctionnement sont plus avantageux parce que le système est moins complexe. L'autre avantage est qu'avec la télésurveillance de l'installation, on sait immédiatement où se situe un problème et ce n'est donc pas l'ensemble du réseau qui est en panne. Voilà pourquoi cette technique a été retenue en y associant la solution gravitaire quand celle-ci était faisable de manière fiable.

Pourquoi fallait-il utiliser la station d'épuration de Romilly ?

L'appartenance à l'agglomération romillonne a conditionné le financement de cette opération. Si notre commune avait souhaité son indépendance en construisant sa propre station d'épuration, elle perdait les subventions accordées par l'Agence de l'Eau (30%), un prêt de 15% à taux zéro, 20% du conseil général et n'avait donc pas les moyens suffisants. La station d'épuration de Romilly est neuve et a été conçue pour recevoir les eaux usées de Pars pour mille habitants.

ASSAINISSEMENT SUITE

Nous avons choisi de créer un SIVU avec Romilly. Cette solution est plus sûre qu'une simple convention. Nous sommes associés (même si nous sommes minoritaires) aux décisions et nous pouvons donner notre point de vue, sans limite de durée.

Pourquoi faut-il prendre en compte tous les volumes rejetés ?

Le volume d'eaux usées est mesuré à la sortie de Pars au raccordement à la canalisation de transport qui va à la station d'épuration. Il sert de base pour le calcul des taxes de transport et de traitement. Ce volume sortant sera plus élevé que le volume d'eau entrant si ce dernier ne comprend que l'eau fournie par le Syndicat d'eau potable Pars Gélannes. C'est pourquoi l'eau provenant de puits ou forages individuels devra être comptabilisée. Cette eau, lorsque elle ne sert qu'à l'arrosage du terrain restera libre. **C'est uniquement le rejet d'eaux usées qui devra être mesuré.** Il ne serait pas normal de faire supporter le coût du service par les seuls abonnés.

Les possesseurs de puits devront donc (à leurs frais, comme le précise la loi) soit installer un compteur spécifique pour les rejets soit s'acquitter d'une redevance forfaitaire.

Pourquoi installer les regards en limite de propriété côté privé ?

Dans de nombreux cas, les trottoirs sont très encombrés par les autres réseaux. La pose de regards pour les eaux usées s'avère compliqué et peut entraîner des frais supplémentaires. Il est possible légalement d'installer les regards du côté privé en limite de propriété. Cette solution offre pour les particuliers l'avantage de réduire les coûts de raccordement. En contre partie elle demande de laisser, de temps à autre et en cas de besoin, un accès au personnel chargé des contrôles.

Comment cela se passera t'il pour les raccordements privés ?

Les raccordements entre la sortie du domicile et le regard sont à la charge des propriétaires. La commune peut prendre en charge la maîtrise d'ouvrage des travaux. Cela permet de bénéficier de 60% de subvention de la part de l'Agence de l'Eau. Chacun reste toutefois libre de faire le raccordement lui-même ou par l'entreprise de son choix mais, alors, sans pouvoir bénéficier de cette subvention. Nous aurons l'occasion de revenir sur cette partie dès que nous aurons de plus amples détails sur les tarifs et le calendrier de l'opération. Pour le moment, n'entrez rien sans avoir tous ces éléments. Des permanences seront faites à la mairie. Chacun pourra savoir alors exactement ce qui est proposé et se déterminer en toute connaissance de cause. Ne démarrez pas de travaux avant, ne signez pas avant auprès de démarcheurs éventuels. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez des précisions.

Le coût de la redevance par m3?

Le traitement des eaux usées (en plus du prix de l'eau) va se situer à environ 3,25 euros HT (TVA 5,5%) par mètre cube, peut-être un peu moins. La facture va s'alourdir sérieusement. Chacun va certainement revoir ses habitudes et mieux prendre conscience de la nécessité d'économiser l'eau. La remise aux normes des installations individuelles entraîne un coût pour ainsi dire équivalent à court terme. Nous nous sommes efforcés de maintenir ce prix donné dans les estimations au départ du projet.

Ce prix devrait pouvoir être maintenu voire baisser à moyen terme pour plusieurs raisons :

- On peut raisonnablement estimer que la population locale va augmenter de 15% au cours des deux prochaines années avec la mise en vente des premiers terrains du lotissement communal dès cette année et le démarrage de projets privés.
- Le prêt consenti pour 15 ans à taux 0% sera à son terme.

ASSAINISSEMENT (SUITE)

Circulation et stationnement, comment faire ?

Les travaux permettront de laisser passer les habitants de Pars sur une voie. Il faudra sans doute patienter parfois. Les tranchées seront rebouchées de manière provisoire pour limiter la zone concernée. Au moment où les travaux seront devant chez vous vous serez informés pour prendre vos dispositions. Vous pourrez venir aux réunions de chantier et prendre contact avec les conducteurs de travaux.

Vos familles, vos amis, vos fournisseurs, vos clients peuvent bien sûr venir chez vous en prenant la route normale. Le but de la déviation est de limiter l'accès aux personnes qui traversent la commune. Il n'y a pas d'autres solutions et nous sommes bien conscients de la gêne causée à ceux qui vont devoir passer ailleurs. En cas de contrôle par la gendarmerie, une pièce d'identité prouvant votre domicile servira de « laisser-passer ». Pour qui viendra à Pars, il faudra justifier l'adresse de la personne chez qui on va (il faut au minimum savoir dire cette adresse)

Que faire en cas d'autre question ?

Ce dossier a pour but de répondre à un maximum de questions. Si toutefois, vous êtes confrontés à un autre problème, contactez le secrétariat qui vous orientera vers la personne la mieux placée pour vous fournir une réponse. Vous pouvez venir en mairie aux permanences du samedi matin et même appeler le maire ou M. Bacuet, maire-adjoint chargé du suivi des travaux. Pour les raccordements individuels, vous avez le temps. Si vous souhaitez un branchement supplémentaire ou si vous avez des projets de constructions, faites-en part dès maintenant

quelques chiffres pour donner une idée de l'importance du chantier :

- 2960 m de canalisations de type gravitaire en PVC Ø 125 mm
- 3107 m de canalisations de type gravitaire en PVC Ø 160 mm
- 370 regards de branchement
- 137 regards de visite
- 97 postes de refoulement
- plus de 8 km de diverses canalisations pour le ramifié sous pression

... et la 1^{ère} photo :



Jean-Marie Corbet

CLUB DE MAQUETTES

Comme il l'a déjà été relaté dans l'un des derniers flash de Pars, une nouvelle association a vu le jour le 5 octobre 2009. Il s'agit du « Club maquettes de Pars les Romilly », le MCPLR. Cette association est née de la volonté d'un passionné de la route, Lionel Gass, cette passion l'anime depuis sa plus tendre enfance de même que son neveu Arnaud Grenette. Résidant tous les deux depuis quelques temps dans notre village, ils ont décidé de nous faire partager ce loisir et ainsi de créer cette association.

Dédiée à la maquette camion au 1/24, elle se veut ouverte à toute autre forme de maquette : voitures, bateaux, avions, machines agricoles...

Quelques membres qui composent déjà cette association se sont retrouvés à plusieurs reprises comme ce vendredi 8 janvier où ils ont dégusté la traditionnelle galette des rois en toute convivialité.

Alors, avis à tous, petits et grands, amateurs ou experts en la matière, n'hésitez pas à les rejoindre. Les réunions ont lieu en général un samedi sur deux l'après-midi à partir de 14 heures.

Comme pour toute association, une aide extérieure (sponsoring par exemple) sera la bienvenue. D'ores et déjà, sachez qu'une exposition aura lieu les 25 et 26 septembre 2010 à la salle des fêtes de Pars-lès-Romilly avec la participation d'autres clubs de maquettes !

Hormis le modélisme, Lionel a d'autres cordes à son arc. C'est ainsi qu'il nous fera partager son humour lors d'une soirée, le 27 mars 2010 à 20h 45, un « one man show » au profit du club de maquettes parien. Souhaitons lui bon courage pour cette première et nous comptons sur vous pour venir nombreux l'encourager !

La réservation se fera à la mairie de Pars-lès-Romilly, l'entrée serait à 5 euros.

Pour plus d'informations : Lionel Gass 06.28.68.08.30
Renaud Grenette 06.88.86.92..69
Blog : Maquette10.skyrock.com

Renseignements recueillis par Jean-Philippe Levasseur



Samedi 27 Mars 2010

Salle des fêtes de Pars-lès-Romilly à 20h45

Réservation au

06.28.68.08.30

ou

06.88.86.92.69

Le spectacle sera suivi
d'une animation et du
tirage d'une tombola
Buvette

Lionel
"pète les plombs"

< ONE MAN SHOW >

Entrée : 5 €

(Places limitées)

Organisé par

CLUB MAQUETTES


A ne pas jeter sur la voie publique. Imprimé et édité par nos soins

Société de Chasse : nouveau président PHILIPPE BENOIT

Depuis la fin septembre 2009, le bureau de la société se compose comme suit.

Président : M. Philippe Benoit (*remplace M. Jean Payen qui après de nombreuses années à la tête de la société a décidé de passer la main tout en restant sociétaire ; bonne continuation Jean*)

Vice-Président : M. Claude Meirhaeghe

Secrétaire/Trésorier : M. Daniel Protat

Membres : Mrs Jean Dupont, Daniel Gaulon, Philippe Gourheu, André Kozolys (*nouveau membre, bienvenue André*)

Monsieur Germain Benoit est agréé piégeur de la société, les particuliers qui peuvent avoir des problèmes avec les prédateurs peuvent s'adresser à la société.

Le nombre de chasseurs reste faible mais à peu près constant. Cette année, nous n'avons pas tiré la perdrix grise afin d'essayer de remonter la population de cette espèce, le lièvre quant à lui a assez bien réussi. Nous continuons de gérer ces deux espèces afin de les garder dans nos régions.

Le plan de tir au chevreuil n'a pas encore été réalisé cette année.

Nos actions :

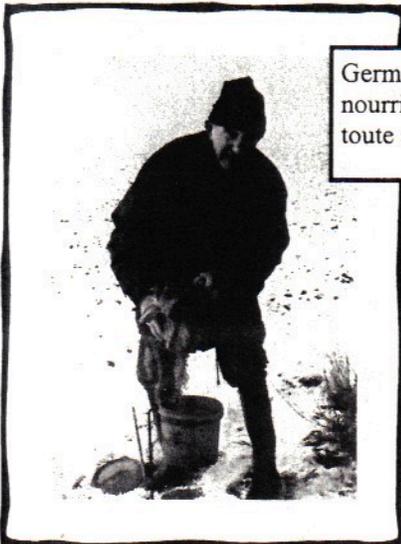
- Création d'un « Parking Chasse » pour libérer la rue du vieux pont qui était un peu embouteillée lorsque nous faisons des battues ou le dimanche lorsque nous chassons dans les marais. Dorénavant, le « Parking » se situe le long du chemin menant au Marais, ce qui arrange tout le monde, les riverains et les chasseurs (*peur de se faire écraser les chiens*).
- Remise en état des bandes abris appartenant à la Société et à la Fédération des Chasseurs (*les plantations ont beaucoup de mal à pousser*).
- Et bien sûr, nous continuons la gestion de notre territoire par la mise en place :
 - d'agrains*(42 actuellement) remplis toutes les semaines par des chasseurs et le plus souvent par Germain « Merci mainmain » (**Petits récipients en plastique vert dans les champs et dans les marais servant à nourrir le gibier, lorsque les conditions météo ne leur sont pas favorables*)
 - de tôles abris pour la faune avec des points d'eau remplis par les eaux pluviales ou l'été par les chasseurs, pour que les animaux puissent venir s'y désaltérer lorsque la « sécheresse » est là (*les tôles entourées de buissons servant en général à abriter le petit gibier contre les prédateurs et aussi l'été du soleil*).

Nous vous remercions de respecter tous ces points qui ont été mis en place pour la survie de la faune.

Le bureau et les chasseurs remercient M. Le Maire, le Conseil Municipal et les secrétaires pour leur aide.

L'ensemble de la Société renouvelle toute sa sympathie envers la famille de M. Roland Michaud qui était un sociétaire très actif et très assidu, elle s'associe également à la famille de Mme Marivonne Dupont qui a beaucoup fait pour la société et qui était toujours là quand on avait besoin d'aide.

Philippe Benoit



Germain, toujours prêt à nourrir les animaux en toute saison...



Philippe Benoit, son chien de chasse (en formation) entouré des chasseurs de Pars...

Cyclo Diamant 3 : nouveau président WILLIAM VIARON

Jacques Giracca a ouvert l'assemblée générale vendredi en remerciant tous ceux qui aident le club, mairie, sponsors, bénévoles pour leur soutien durant la saison. Claudine Lemot a ensuite fait lecture du rapport financier qui s'équilibre puis Antoine Navarro a lu le rapport d'activité de la saison 2009 et présenté les nouvelles dates des concentrations 2010. La cotisation annuelle a été fixée à 20 euros. Enfin, les coupes ont été attribuées aux cyclos les plus méritants du club.

Jacques Giracca a ensuite donné sa démission après 7 années bien remplies de bons et loyaux services. William Viaron a proposé sa candidature retenue à l'unanimité, il reste entouré du même bureau, les membres actifs sont Jacques et Jacqueline Devigne, Alain Lemot et André Longuet. La prochaine concentration pariennaise se déroulera le dimanche 20 juin comme prévu !



Claudine Lemot, trésorière, William Viaron, nouveau président et Antoine Navarro, secrétaire.

Quelques cyclotouristes lors de l'assemblée générale !

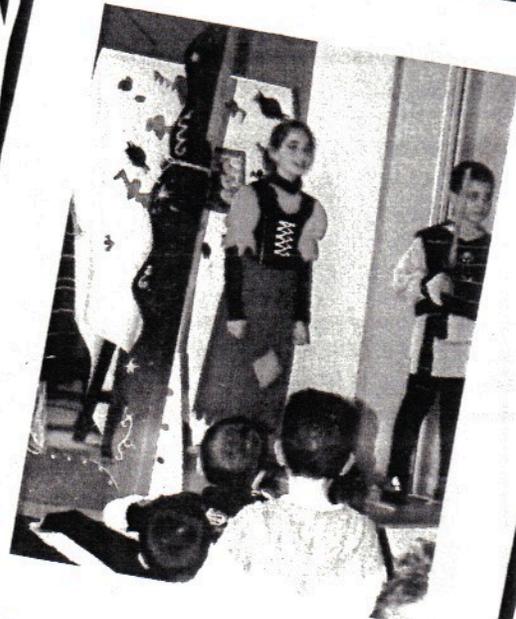
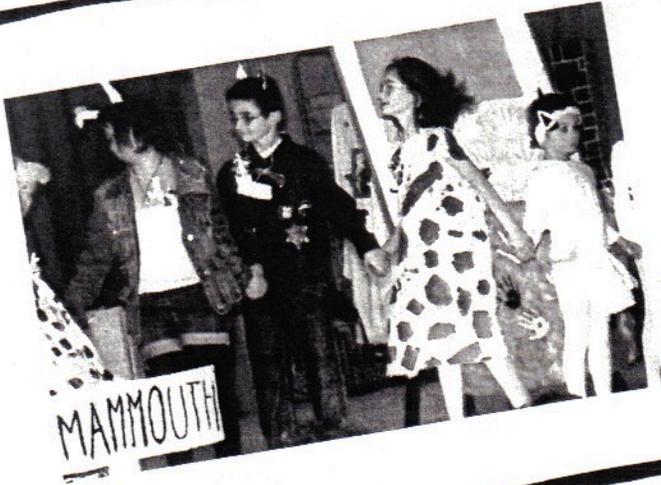


**Arts et Loisirs : exposition
Le dimanche 25 avril**

Avec la présence de nouveaux exposants, certainement une dentelière à fuseaux et bien d'autres artisans tous plus imaginatifs et habiles les uns que les autres...

Programme :
Histoires du jardin
Enquête sur l'Olympe
La technique d'Ana Kronik
La princesse Libellule

**Ecole Primaire :
29.01.10 Spectacle de théâtre**



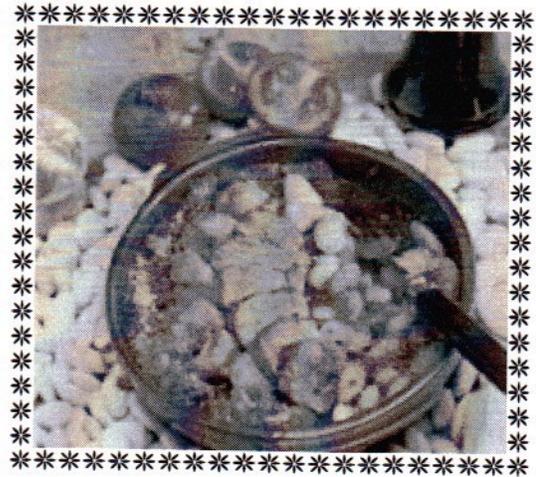
Mise en scène
Sandy Brossard
Soline Schwartz
Costumes Décors Acteurs
Tous les élèves de CP CE 1 CE 2
CM 1 CM 2

le coin cuisine

RECETTE DU SOISSOULET

INGREDIENTS:(pour 6 personnes)

800 gr de collier de mouton (ou 6 tranches de gigot)
500 gr de lard
6 rondelles de saucisson à l'ail
6 petites saucisses fumées
600 gr de haricots de Soissons
1 oignon + 2 gousses d'ail
saindoux
2 cuillères à soupe de farine
2 cuillères à soupe de tomates concentrée
1 bouquet garni
sel, poivre



PREPARATION:

Dans un grand faitout, mettre à cuire dans l'eau pendant 1 h, les haricots avec le bouquet garni.
Couper les morceaux de mouton et les faire revenir dans 50 gr de saindoux.
Après coloration, ajouter l'oignon haché et laisser cuire encore 2 ou 3 min.
Saupoudrer le tout de farine et laisser sur le feu encore 3 min, sans cesser de mélanger.
Ajouter 2 cuillères de tomate concentrée, les 2 gousses d'ail et mouiller à hauteur. Saler, poivrer, mettre le bouquet garni et laisser mijoter pendant 30 min.
Rajouter le saucisson à l'ail, le lard en morceaux et les saucisses fumées. Laisser cuire encore 30 min.
Essorer les haricots et les verser dans le faitout et laisser mijoter pendant 1 h.

BON APPETIT

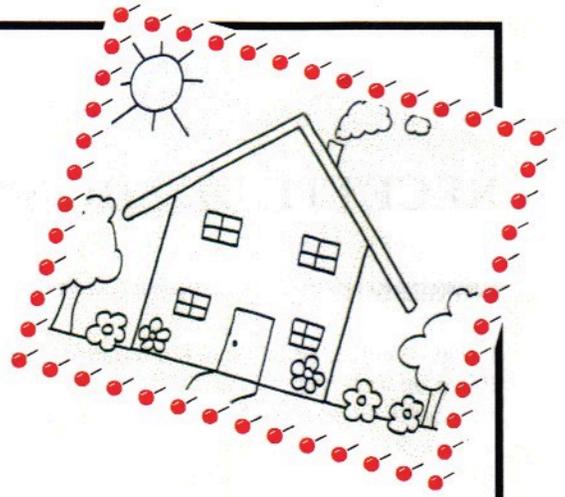
MARDI GRAS EN 1979



"Mardi-gras, il y a 31 ans exactement, les avez-vous reconnus ? "

NOUVEAUX HABITANTS ANNEE 2009

| | |
|---|--------------------------|
| Mr PENTSCH Yoann et Mlle REVILLET Aline | 64, rue Nationale |
| Mr et Mme DE QUEIROS VAZ Carlos | 19, route des Granges |
| Mr MYLY Christophe | 47, rue du Châtelet |
| Mr et Mme MARQUET Fabrice | 52 bis, rue Nationale |
| Mme VARNEROT / CHEVALIER Lina | 3, rue de l'Eglise |
| Mr et Mme GRENETTE Renaud | 6, rue Traversière |
| Mr MOREAU Florian | 211, rue Emile Zola |
| Mr et Mme PEREIRA Ludovic | 6 bis, rue Traversière |
| Mr ORIET Pascal et Mme DUBREUIL Sophie | 11, rue du Château d'Eau |
| Mr et Mme BOUFOUS David | 57, rue Nationale |
| Mme BADELIER Marie-Joseph | 23, rue du Châtelet |
| Mr et Mme REGNAUT Christophe | 5, rue du Nouy |
| Mr et Mme GUIGNET Gabriel | 7, rue du Nouy |
| Mr DRIOT Frédéric | 6, rue des Saules |
| Mr THUILLIER Eric et Mme LEMERCIER Nathalie | 21, rue Traversière |
| Mr et Mme HELLIER Daniel | 98, rue Nationale |
| Mr GYSIN Laurent | 1, rue des Saules |
| Mr NAVARRO Miguel et Mme COLLIN | 17, rue du Château d'Eau |
| Mr LAMON Réginald et Mlle COSTE Margareth | 27, rue Nationale |
| Mr DAVID Mickaël et Mlle VERNIER Audrey | 25 bis, rue Nationale |
| Mr et Mme KRAEUTER Pascal | 24, rue du Châtelet |



Bruno Noël, employé communal :

Jacky Mirguet a demandé à Bruno Noël, notre employé municipal, comment lui était venu ce goût du bricolage. Il lui a répondu : *« Ma première mobylette n'a eu de secrets que le premier jour suite au cadeau de mes parents. Le lendemain, elle était en pièces détachées afin que je puisse comprendre comment elle fonctionnait. »*

Ainsi est Bruno. Une panne avec le matériel communal, tout de suite il le démonte et le répare le plus souvent sans intervention externe, seul entre en compte le coût éventuel des pièces.

D'ailleurs, fin 2009, l'ensemble du matériel a été démonté, nettoyé, remonté pour être en état de fonctionner en 2010.

Bruno est une personne toujours pressée qui ne peut pas rester inactive. Ses talents de bricoleur lui permettent d'accomplir des tâches variant de l'entretien en totalité des extérieurs en passant sans problème de la plomberie à l'étage de la Mairie, à l'ex maison destinée aux enseignants, à l'électricité pour les illuminations de Noël ou encore à la menuiserie si cela est nécessaire.

On peut citer quelques exemples avec la remise en état du terrain péri-scolaire, des dessous de toit de l'école primaire, de différents travaux de sécurité à l'école maternelle et la pose d'un évier à hauteur d'adulte pour le personnel d'encadrement.

Fin 2009, il a effectué une formation en entretien bâtiments allant des enduits ciments à l'utilisation du plâtre et de la chaux ce qui va permettre d'effectuer divers travaux dans notre église ou ailleurs.

Pour 2010, dans un premier temps, en plus du courant, sont déjà programmés la remise en état

du 1er étage de la Mairie qui va recevoir le bureau du suivi informatique de l'assainissement ainsi que le stage pour maîtriser le logiciel et une formation «ACMO» concernant la sécurité du personnel communal leur accessibilité. (ACMO : Agent Chargé de la Mise en Oeuvre des règles d'hygiène et de sécurité)

Tout cela dans la bonne humeur puisque Bruno est hyper satisfait de l'accueil reçu par l'ensemble de la population.